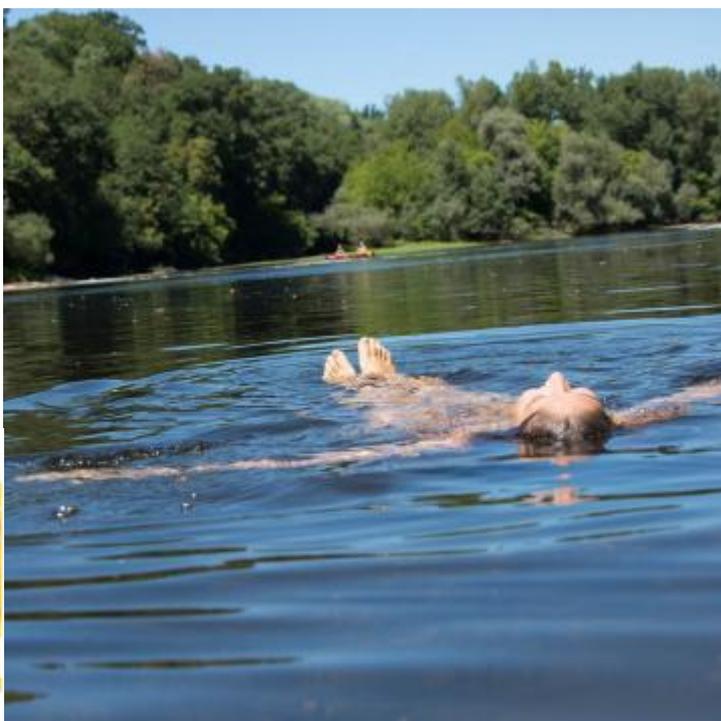


# Vivre à Mauran



*L'été arrive bientôt...  
...il été temps*



N° 121 - Mai 2022

Site internet de MAURAN: [www.mairie-mauran31.fr](http://www.mairie-mauran31.fr)



## Le mot du Maire



Chères Mauranaises, chers Mauranais,

L'été arrive et petit à petit la vie d'avant COVID reprend ses droits.

Le comité des fêtes et la municipalité vous invitent à plusieurs manifestations durant cette période estivale. Nous espérons vous y voir nombreux pour renforcer les liens qui nous unissent et partager ensemble des moments de convivialité.

En attendant, vous trouverez dans cette édition un résumé des manifestations qui se sont déroulées depuis la précédente édition de novembre dernier. Vous verrez que l'esprit de village est bien là.

Ce début d'année n'a pas été simple avec notamment la crue du 10 janvier. Mais, au travers de cette épreuve, la commune a su rebondir et montrer qu'elle était unie et solidaire.

L'année 2022 est aussi une année électorale. Après les présidentielles en avril dernier, place maintenant aux législatives qui sont tout aussi importantes pour l'avenir de notre nation.

Sur notre 8<sup>ème</sup> circonscription, 11 candidats sont en lice. Parmi eux, des quasi inconnus, mais pas que.

Certains de ceux qui se présentent à nouveau, mènent des combats pour le bien de notre territoire. Je pense notamment au besoin criant d'un juge pour mineurs au tribunal de Saint-Gaudens. Tribunal qui a pu réouvrir après une longue bataille de nos élu(e)s.

Je dirais donc que, pour faire un choix, il ne faut pas s'arrêter aux partis politiques mais plutôt aux femmes et aux hommes qui sont capables de mener des actions concrètes.

Rendez-vous dans les prochaines semaines autour de l'isoloir, d'une table, d'un verre, d'un feu, d'un jeu en bois, d'un écran, d'un cochonnet, d'une 4L, d'une sculpture, d'un arbre...

Bon été à vous.

Votre Maire,  
Nicolas Rostaing.

## Evénements de ces derniers mois

### Samedi 4 décembre : Manifestation de plantation arbres fruitiers

C'est dans le cadre du **Plan d'Action Mutualiste** de la caisse locale du Crédit Agricole de Cazères que le projet vert et solidaire de Mauran a pu voir le jour. En effet, ce projet s'inscrit pleinement dans l'esprit mutualiste de la banque et plus particulièrement dans le projet global « Environnement, Économie verte, Développement durable et solidaire ».

Une enveloppe de 1 700 € a été attribuée à la commune de Mauran pour donner vie à ce projet. Cette somme a permis d'acheter 63 arbres et arbustes fruitiers à la pépinière « Les portes du Volvestre » de Saint Julien. La commune a pris en charge la maîtrise d'œuvre du projet qui a consisté à mobiliser des moyens humains et matériels.

C'est le samedi 4 Décembre à 9h que la manifestation de plantation a eu lieu. Ce sont plus de 50 bénévoles qui se sont présentés au terrain de foot, accueillis pour un café.

À 9h30, armés de pelles, de masses, de bottes et de gants, les participants se sont mis à l'ouvrage sous un ciel menaçant mais, fort heureusement, sans pluie, dans un premier temps...

Une véritable petite armée constituée de personnes de tous âges (jeunes enfants, adultes, anciens) s'est déployée sous les directives du maire et de ses deux adjoints. Impressionnant d'efficacité, ce petit bataillon a réussi l'exploit de planter l'ensemble des arbres sur les trois principaux sites en moins de 1 heure et demi : incroyable mais vrai !!!!

Vers midi et après avoir été se changer (il faut dire qu'une légère pluie survenue en milieu de matinée a un peu compliqué les choses, notamment au niveau de la boue), toute l'équipe s'est retrouvée à la salle des fêtes pour prendre l'apéritif et écouter le discours de remerciement de Monsieur le Maire. Le food-truck installé contre la salle des fêtes a permis à chacun de reprendre des forces en dégustant un excellent menu hamburger / frites / dessert, délicieux et généreux, préparé par Captain Hadd'Oc.

Merci à tous les bénévoles et au Crédit Agricole pour cette réussite indéniable à laquelle une grande partie du village s'est associée. Du plus petit (Lois 11 mois) à notre doyenne (Yvette qui a 91 ans), tout le monde a savouré cette journée qui n'était que le début d'une future croissance de jeunes arbres qui vont, dans les mois et années à venir, montrer leur générosité en produisant des fruits qui bénéficieront à toutes les générations.

Ces arbres et arbustes ont été choyés cet hiver. Nous vous invitons à aller les voir de plus près. Ils sont aujourd'hui en très bonne santé, les premières feuilles et fleurs sont apparues, certains d'entre eux vont, dès les prochaines semaines, produire leurs premiers fruits. Les framboises et les groseilles rougissent actuellement au jardin d'enfants.





## 12 décembre : Noël des enfants et paniers gourmands pour les anciens

Dimanche 12 décembre, le père Noël est venu à la rencontre des enfants de Mauran, sa hotte remplie de friandises. Chacun a échangé avec lui, avec ses mots, ses attentes, ses questions, en attendant le grand jour du 25 décembre où il viendra avec ses rennes et son traîneau dans chaque maison pour offrir aux enfants sages les cadeaux qu'il déposera au pied du sapin.

Alors merci Père Noël de tenir tes engagements pour le prochain jour de Noël qui sera fêté en famille.

Voici les photos prises pendant la rencontre des enfants et des parents avec Papa Noël.



Le père Noël n'a pas oublié les aînés du village. Il a confié la distribution de paniers gourmands à Nicolas et Dominique qui sont passés dans les foyers pour en faire livraison.



## Nuit du 10 au 11 janvier : Crue exceptionnelle de la Garonne

Dans la nuit du lundi 10 au mardi 11 janvier, une crue exceptionnelle a atteint son niveau maximum.

Heureusement pour nous, aucune habitation de Mauran n'a subi de dommages. Il s'en est fallu de peu... Deux maisons du quartier La Croix ont été encerclées par les eaux sans qu'elle ne pénètre à l'intérieur. La rue de la Garonne était complètement noyée sous les eaux. Des jardins et clôtures situés au plus près du lit de la Garonne ont, par contre, été complètement submergés. La salle des fêtes a été complètement inondée par 45 cm d'eau.

Nous avons cependant eu plus de chance que les autres : le camping du Plantaurel a été complètement détruit (heureusement que l'alerte donnée a permis de sauver des vies en évacuant le site avant le pic de crue), les sous-sols de nombreuses maisons de Cazères ont été inondés, de nombreuses voitures stationnées en bord de quai ont été emportées ...

Cette crue inhabituelle a laissé des traces dans les esprits mais aussi dans son lit qui, désormais, a changé d'apparence : le profil des berges est désormais chargé de bancs de sable, des arbres sont couchés, des débris en tout genre font maintenant partie de ce sinistre décor.



Rue de la Garonne



Rue de la Garonne



Jardins en bord de RD 62



RD 62 coté ancien lavoir



Chemin d'accès au pont



RD 62 derrière parc château



Barrage en amont de Mauran

Un problème se posait alors : Que pouvons-nous faire pour rendre à nos berges souillées, la beauté qu'elles avaient avant ?

L'équipe municipale n'a pas tardé à réagir....

## 13 janvier : Opération de nettoyage salle des fêtes

Dès le jeudi 13 janvier, 18 bénévoles ont effectué un premier nettoyage des sols, des murs et du parvis de la salle des fêtes. Une équipe de la Croix Rouge, de passage à Mauran, s'est même jointe à nous pour prêter main forte. Merci à tous les intervenants.



## Dès le 20 janvier : Installation de bacs pour collecte volontaire des déchets

L'idée de Monsieur le Maire était de mettre à disposition quatre bacs à déchets ainsi que des sacs recyclés dans le ramier pour permettre aux promeneurs de collecter les déchets de toutes sortes (plastiques, pneus, morceaux de ferraille, chaussures, vêtements, bris de verre etc...) répandus dans le lit de la Garonne, mais aussi dans les arbres. À côté de chaque bac, un plan du ramier permet de repérer chaque point de collecte.

La bonne surprise, c'est que de nombreux promeneurs ont joué le jeu. Cette initiative a démontré que la mobilisation de certains peut redonner vie à une nature qui a souffert de nos déchets polluants que nous devons absolument réduire et recycler si possible, sans les abandonner dans la nature. Une crue de cette ampleur révèle notre faiblesse, notre insouciance. Alors soyons vigilants et, chacun à notre niveau, faisons le maximum pour éviter de nous faire ensevelir par nos propres déchets.

Promenez-vous dans le ramier et vous constaterez que le lit de la Garonne a quasiment retrouvé son aspect naturel et propre de toute cette pollution nocive pour les yeux, pour la faune et la flore.

Un grand merci à tous les anonymes qui ont pris part à cette opération de nettoyage qui va être mise partiellement en sommeil pendant la période d'été.



# LES BACS DU RAMIER



AIDEZ NOUS A DEPOLLUER LA NATURE

**Suite à la crue du 10 janvier 2022, quatre bacs ont été répartis sur ce sentier qui longe la Garonne, voir plan ci-contre.**

**Des sacs plastiques vides de 2<sup>nd</sup> main sont à votre disposition dans le tuyaux devant vous.**

**Remplissez-les des déchets charriés par Garonne.**

**Déposer les sacs pleins dans un des bacs.**

**Pour signaler un bac plein, contactez la mairie au 05 61 98 81 41.**



« Agir rend heureux »  
 Yann Arthaud-Bertrand - Legales, notre territoire - 2021

**Merci pour votre aide précieuse.**



## 12 février : Opération de nettoyage des bords de Garonne

Le samedi 12 Février, Monsieur le Maire a sollicité les habitants pour une opération de nettoyage des berges de Garonne en 2 séances.

L'une de 10h à 12h et l'autre de 14h à 16h.

L'opération a commencé par un petit déjeuner place de la Mairie pour prendre des forces et s'organiser en plusieurs équipes.



25 bénévoles de Mauran, une équipe de l'association les "Fous du Bois" et une personne de Gratens sont intervenus sur la commune. Résultat : **8 m<sup>3</sup>** de déchets de toutes sortes (pneus, vêtements, sacs de plastique, plaques de tôle, chaussures etc..) ont été extraits de nos berges qui désormais ont retrouvé leur aspect naturel et sain.



Avant



Pendant



Après



Un énorme merci à tous ceux qui ont participé à ces actions citoyennes pour effacer les traces de la crue qui avait souillé notre village. L'union fait la force et nous l'avons démontré à Mauran.

## 13 février : Réunion de présentation des vœux de M. le Maire

C'est devant une assemblée d'une quarantaine de personnes réunies sur la place du village, un après-midi ensoleillé de février, que Monsieur le Maire de Mauran a exprimé ses vœux à la population de Mauran.

Il a successivement présenté ses vœux pour cette nouvelle année 2022, il a fait un récapitulatif des projets réalisés, en cours et à venir. Ensuite, il a détaillé trois projets spécifiques : la mise en place d'une boîte à livres, le déploiement de pièges à frelons asiatiques ainsi que le projet de vidéoprotection des points d'apports volontaires de déchets, des rues principales et de la place du village.

Il a ensuite enchaîné sur le descriptif du projet de redevance incitative de la Communauté des Communes Cœur de Garonne qui va être mis en œuvre et déployé dans toutes les communes en 2023.

Pendant et en fin d'allocution, Monsieur le Maire a répondu aux questions posées par le public.

Pour terminer, tout le monde s'est regroupé autour d'une table dressée à l'occasion pour partager le verre de l'amitié et des galettes.

Merci à tous d'y avoir participé, et ce, en toute cordialité.



## Samedi 12 mars : Carnaval des enfants

Monsieur Carnaval est un triste personnage puisqu'il représente tous les aspects négatifs de l'hiver : le froid, la grisaille... Alors, on lui réserve le sort qu'il mérite pour laisser la place au printemps et à ses couleurs chatoyantes.

Vers 16h00, une quinzaine d'enfants déguisés et accompagnés des parents ont commencé la parade dans le village. Frédo était au volant de la voiture d'André pour tracter le lugubre personnage. Ils ont fait un aller-retour entre la mairie et le terrain de foot pour l'exhiber à la population avant de le juger et d'exécuter la sentence sur la place du village.

Après l'avoir réduit en cendres, la joie s'est invitée au sein du groupe des accompagnants pour se réunir autour de crêpes garnies de nutella et de boissons fraîches.

C'est bien grâce à une poignée de bénévoles que cette année encore Monsieur Carnaval de Mauran a été créé puis construit. Merci à Martine, Guy, Didier, Marie, et Florence pour avoir imaginé puis mis sur pied ce personnage aussi original qu'éphémère. Merci aussi à Emilie pour avoir organisé cette manifestation.



## Jeudi 17 mars : Découverte d'un dépôt sauvage chemin d'Esquéril

Ce n'est pas la première fois que sur nos terres des déchets sauvages sont abandonnés en pleine nature. C'est malheureux et inconscient car ce n'est pas sans conséquence pour la faune, la flore et les finances de la commune.

Une enquête a été menée par la Mairie pour retrouver l'auteur des faits mais il a bien fallu nettoyer en urgence tous ces détritrus car un déchet en appelle toujours un autre...

Plusieurs plaques de fibrociment possiblement amiantées ont également été trouvées au pied des conteneurs, route de Roquefort.

Le coût de leur élimination (plusieurs centaines d'euros) a été supporté par Cœur de Garonne mais il s'agit quand même de nos impôts.



Restons vigilants, de telles pratiques sont condamnables. N'hésitez pas à nous prévenir si vous observez de telles pratiques. Le plus tôt nous interviendrons, le plus de chances nous aurons d'identifier les personnes responsables.

## Jeudi 7 avril : Incendie criminel aux abords immédiats de la mairie

Un incendie criminel a été déclenché le jeudi 7 avril aux alentours de 3h30 du matin à proximité immédiate du bâtiment de la mairie. Tous les conteneurs et le tableau d'affichage ont fondu complètement, la façade sud de la mairie et le portail sont gravement endommagés. Une déclaration de sinistre a été faite auprès de la compagnie d'assurance de la mairie, une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie, une enquête est en cours. Le préjudice est d'environ 15 000€.



## Dimanche 17 avril : Chasse aux œufs de Pâques

C'est par un temps très chaud que les cloches, parties à Rome pour s'y faire bénir, ont récolté des œufs sur leur parcours en revenant à Mauran. Elles ont alors décidé de les cacher avec l'aide d'un petit lapin malicieux. Il aura bien fallu une vingtaine d'enfants organisés en quatre équipes, pour les trouver sur le chemin entre le terrain de foot et la salle des fêtes. Chaque équipe devait trouver les œufs d'une couleur. La bonne humeur et la pugnacité des enfants ont contribué à faire de cette chasse aux œufs, une belle réussite.

Merci encore à Emilie pour avoir préparé cette traditionnelle chasse en fin de matinée de Pâques.



## Vendredi 22 avril : Réunion publique projet de protection bâtiments publics

**Contexte :** Le projet initial de vidéoprotection du village présenté aux habitants en février et soumis à consultation citoyenne en mars 2022, a été abandonné par la mairie suite au résultat défavorable du sondage. Ce projet envisageait la surveillance des voies de circulation aux environs de la salle des fêtes, de la mairie et de la place du village, du carrefour de l'église et des zones de collecte des déchets.

Suite à un incendie criminel qui a détérioré la façade Sud de la mairie, le portail et le panneau d'affichage, et détruit tous les conteneurs de déchets ; le conseil municipal a décidé de mettre en œuvre des moyens techniques pour protéger exclusivement les biens publics de notre commune : le bâtiment de la mairie et ses annexes (local archives, préau, local des associations), la halle et la maison Ribet, la salle des fêtes et l'église. Il s'agit donc d'un projet différent de celui qui avait été soumis à consultation citoyenne. Ce dernier coûte moins cher et l'aspect surveillance des voies publiques a été écarté.

Suite à cette dernière décision du conseil, Monsieur le Maire du village a organisé une réunion publique pour expliquer les raisons de ce nouveau choix, à la population.

Une vingtaine de personnes a répondu à cette invitation. Monsieur Le Maire a commencé par expliquer les motivations qui ont conduit le conseil municipal à prendre ses nouvelles mesures. Un débat a ensuite permis à chacun de s'exprimer sur le sujet.

Merci à tous les participants.

## Dimanche 8 mai : Commémoration victoire 1945

Le **8 mai 1945**, la deuxième guerre mondiale prenait officiellement fin sur le continent européen. L'acte de capitulation fixa la cessation des hostilités à 23h01.

Pour rendre hommage à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre patrie, la Mairie de Mauran a tenu à organiser une cérémonie spécifique au cimetière du village. La cérémonie s'est déroulée de la façon suivante dès 11h00 :

- **Discours** de M. le Maire
- **Lecture** d'un texte par les enfants
- **Dépôt de gerbe** avec les enfants
- **Minute de silence**
- **Hymne national**

Un vin d'honneur a ensuite été servi au local des associations à **11h30**.

Merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour cet événement et en particulier les enfants qui ont pris part à cette commémoration.



## Dimanche 22 Mai : Vide grenier

Très tôt, ce matin du dimanche 22 Mai, Thierry, Serge et Emilie ont accueilli les exposants pour les placer entre la salle des fêtes et la place du village, en passant par la rue Garonne et la rue de la Mairie. Ils étaient trente-quatre à se présenter.

Des milliers d'objets de toutes sortes se sont alors retrouvés sur les étals, prêts à être négociés, pour le plus grand plaisir des clients en quête d'une bonne affaire. La journée fut chaude, l'ambiance bon enfant et détendue malgré une fréquentation du public en dessous de nos espérances. L'équipe du comité des fêtes s'était mobilisée pour proposer les traditionnels sandwiches, saucisses, frites et boissons, à tous les participants : exposants, chineurs et badauds.

Merci à tous les bénévoles pour avoir contribué à la réussite de cette belle journée de printemps.



## Manifestations locales, événements à venir

- **Repas des voisins** → samedi 4 juin
- **Matinée entretien des chemins** → samedi 11 juin
- **Elections législatives 1<sup>er</sup> tour** → dimanche 12 juin
- **Elections législatives 2<sup>ème</sup> tour** → dimanche 19 juin
- **Fête de la musique, feu de la Saint-Jean** → samedi 25 juin
- **Buvette d'été, avec projection de film et jeux en bois géants** → vendredi 8 juillet en soirée
- **Quête pour la fête du village** (Thème Mauran Plage) : → dimanche 17 Juillet
- **Fête du village**
  - **Samedi 23** : Soirée moules-frites animé par le groupe les Cigales
  - **Dimanche 24** : Apéritif offert par le Comité des Fêtes, spectacle pour enfants l'après-midi, soirée dansante animée par le comité des fêtes
  - **Lundi 25** : Messe suivie par un apéritif offert par la Mairie, soirée cassoulet animée par le groupe les Cigales
  - **Concours de pétanque le samedi et lundi, manège gratuit le samedi et le dimanche, château gonflage gratuit sur les 3 jours.**
- **Rallye 4L** → samedi 27 août
- **Irréduc'trail de Cazères** → dimanche 25 septembre
- **Exposition d'arts** → le week-end des 8 et 9 octobre, salle des fêtes
- **Après-midi nettoignons la nature** → samedi 15 octobre



Les Cigales

CULTURES et DIVERSITE  
Spectacle enfants

## Etat civil

### Mariage civil

- Meilleurs vœux de bonheur à **Justine BOULET et Thomas ILES** qui se sont mariés à Mauran le samedi 7 mai 2022. Cérémonie célébrée par Monsieur Dominique Arrouy, 1<sup>er</sup> adjoint, accompagné de Monsieur le Maire.

→ Nous félicitons les parents de la mariée **Sylvie et Joël** ainsi que la maman du marié **Victoria**.



### Bienvenue

- À Madame et Monsieur **Christine et Franck HOQUET** et leurs enfants **Julien et Eléana**, centre village.
- À la famille **FORBES (Ian, Lian** et leur fils **Sterling)** ainsi qu'à la famille **BERTUCEN (Jeff** et ses enfants **James et Lewis)**, nouveaux propriétaires du château de Mauran.
- À Madame **Christine DYBEK ALTIE et Didier ALTIE**, quartier Les Longats
- **Alexis DAROLLES**, route de Roquefort
- Madame **Alexandra RICARD**, centre village
- Madame **Elodie CARDONA** et ses enfants **Louane et Ayden**, chemin de la Tour
- Monsieur **Kevin TINEL**, centre village



→ Nous leur souhaitons une excellente intégration dans notre village

## Point sur les projets

### ➤ Achat machine débroussailleuse à fléaux

Machine reçue et opérationnelle.



### ➤ Réfection du sol de la salle des fêtes

Suite à l'inondation des 10 et 11 janvier 2022, les anciennes dalles de sol de la salle des fêtes ont été enlevées par le Maire, ses deux adjoints et l'employé municipal pour nettoyer la boue accumulée en dessous. Remettre en place les anciennes dalles après leur nettoyage ne semblait pas être la meilleure solution en cas de nouvelle crue, d'autant que l'opération devait obligatoirement être confiée à un professionnel, donc onéreuse et non pérenne. Aussi le conseil municipal a donné son accord pour procéder au remplacement des anciennes dalles par du carrelage pour éviter de nouvelles dépenses lors d'un prochain débordement de la Garonne, malheureusement envisageable. En effet le carrelage résiste à un dégât des eaux, et ne nécessite alors qu'un simple lavage.



### ➤ Pose d'une plaque commémorative de la crue à la salle des fêtes

Une plaque commémorative de la crue du 10 Janvier 2022 a été posée sur la façade nord de la salle le 17 mai. Une marque indique le niveau exact de l'eau sur le mur pour nous rappeler que Garonne peut être capricieuse...

### ➤ Bon écoulement des eaux

Suite à la crue, les maires de Boussens, Mauran, Martres-Tolosane, Palaminy Couladère et Cazères-sur-Garonne ont demandé à faire un point sur l'état des berges de Garonne.

Nous avons été reçus par les services de l'état et le syndicat en charge du fleuve. La mission de l'état est de garantir un bon écoulement des eaux. A ce stade, seules les communes de Palaminy et Gensac-sur-Garonne présentent des embâcles suffisamment importants pour le compromettre. Il n'y aura donc pas de travaux sur la commune. Mais les services surveillent attentivement l'évolution des berges en aval du fond de l'île. Affaire à suivre donc...



### ➤ Vente maison La Gourgue

Marché confié à l'agence immobilière Human, seule agence qui a répondu en conformité avec les règles de marché public.

### ➤ Réseau d'assainissement :

Le projet d'assainissement suit son cours et garde le même planning pour l'instant, à savoir 2025-2026. Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes de préparation de ce gros projet.

### ➤ Modification du PLU :

Marché attribué à société ARTELIA, Nouveau PLU attendu pour fin année 2022.

### ➤ Impact sécheresse - bâtiment Mairie :

La demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour sécheresse a été refusée.

Chaque année une nouvelle demande sera déposée, espérant un jour, avoir une réponse favorable. Mais les critères sont complexes.

Dans l'intervalle, la mairie a demandé l'intervention d'un architecte pour évaluer la dangerosité du bâtiment qui présente des fissures sur ses façades en plusieurs endroits et faire des préconisations pour le sécuriser si besoin, en attendant sa future rénovation.



### ➤ **Projet intercommunal de Redevance Incitative :**

- **Le 14 juin de 9h à 18h, permanence à la mairie pour distribution des badges à la population. Vous pourrez récupérer le badge d'un autre foyer que le vôtre à condition de venir avec un justificatif de domicile + pièce d'identité de cet autre foyer.**
- En septembre une réunion publique de présentation du dispositif sera organisée sur la commune
- La mise en place des nouveaux conteneurs d'ordures ménagères à badge et des conteneurs pour le recyclable, devrait se faire pendant l'été.
- Une période d'essai **sans facturation** est prévue après la mise en place des nouveaux conteneurs
- La facturation réelle ne commencera qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2023

### ➤ **Réfection du local des associations :**



- Les travaux touchent à leur fin : le plafond, et la dernière couche de peinture ont été réalisés.
- Le sol a été complètement carrelé, le toit a été remis en état. L'électricité est quasiment terminée (seul le raccordement à un compteur, séparé de la Mairie, reste à faire). Les radiateurs électriques sont installés ainsi que l'électroménager (lave-vaisselle, frigos et congélateur). Il reste à monter les portes de placard, le four et la plaque de cuisson.

Encore bravo et merci à tous les bénévoles qui participent à cette rénovation du patrimoine communal.

### ➤ **Projet de sécurisation et de mise aux normes handicapé Mairie / Salle des Fêtes :**

- Rampe handicapé réalisée pour accès mairie.  
Garde-corps, main courante et bande podotactile seront installés bientôt.



- WC handicapé et rampe handicapé quasiment terminés à côté du préau de l'ancienne cour d'école, derrière la mairie.
- Espace « dépeçage de gros gibier » aménagé sous le préau de l'ancienne cour d'école avec rampe d'accès et chape béton.



- Rampe handicapé réalisée à l'intérieur et à l'extérieur de la salle des fêtes pour faciliter l'évacuation des personnes à mobilité réduite en cas d'incendie.



### ➤ Réfection des toits des annexes mairie

En Avril 2022, la mairie a fait appel à un artisan pour refaire les toits des annexes de la mairie situées à l'arrière de celle-ci. Il s'agit du toit du préau qui abrite le nouveau WC handicapé ainsi que l'espace de dépeçage du gros gibier, du toit des toilettes publiques, ainsi que le toit du local des archives. Les travaux sont désormais terminés, il était temps car la couverture de ces bâtiments n'avait pas été entretenue depuis de nombreuses années et présentait des fuites.



## Astuces pour nourrir les sols et les rendre plus généreux

Une forêt pousse toute seule non ? alors pourquoi pas nos légumes...

Une partie de la réponse se trouve dans le sol, car le sol d'une forêt est vivant !

Il n'est pas retourné et encore moins mis à nu.

Son PH favorise la dissolution des minéraux pour les rendre assimilables par les plantes.

Le taux de matière organique y est élevé ce qui permet, entre autres, la rétention d'eau.

Il est riche en mycélium qui favorise les connexions entre les plantes, utile en cas d'attaque, mais aussi pour une meilleure circulation de l'eau et des nutriments.

Tout cela semble bien sympathique, mais comment faire pour rendre notre sol plus vivant.... Et bien, il faut le couvrir et le nourrir, et il se nourrit d'un peu d'azote et surtout de carbone !

Voici les liens sur 2 vidéos qui vous donneront de plus amples explications sur les sols et les plantes :

Sauvons la Planète avec les Plantes ! par **Konrad Schreiber** : <https://youtu.be/bSXnxuajv6c>

La vie du sol souterrain constructrice du carbone du sol, par **Marc-André Sélosse** : <https://youtu.be/lcctvUv62g>

Pour celles et ceux qui le souhaitent, voici quelques matériaux riches en carbone disponibles à la zone de dépôt des déchets dite du trou de Bélard :



*BRF ou broyat*



*Feuilles mortes*



*Foin*

Pour rappel, vous pouvez continuer à déposer vos déchets verts en totale autonomie directement au trou de Bélard sur le tas existant ou dans son prolongement

## Fauche différenciée de l'herbe

Comme évoqué dans le Vàm N°119, nous continuons de favoriser la biodiversité.

Cela se traduit concrètement par une tonte raisonnée notamment sur le terrain de foot : une large bande au pied des peupliers ainsi qu'une zone autour du filet de volley qui ne sera tondue qu'une fois par an.

De manière générale, l'herbe est tondue un peu plus haut et moins souvent. Cela permet des économies, moins de CO2, cela favorise les pollinisateurs et prévient le dessèchement du sol.



## Comment lutter contre le moustique tigre

Le printemps a été humide, l'été qui arrive s'annonce chaud, le moustique tigre va se régaler...

Sur le **site internet de la commune**, une nouvelle page dédiée aux bonnes pratiques pour lutter contre sa prolifération a vu le jour (**rubrique Vie Pratique**).



**Voici déjà quelques informations importantes :**

### **Mieux connaître le moustique tigre :**

- Le moustique tigre n'aime que les eaux claires. (Vous n'en trouverez pas dans une mare)
- Les œufs sont pondus hors de l'eau et peuvent rester viables ainsi plusieurs années !
- En été, il suffit de 2 à 5 jours pour passer d'un œuf à un moustique.
- Il se déplace de 30 à 150 m de son lieu de naissance.
- Il peut être porteur de maladies graves.
- La meilleure façon de lutter consiste à supprimer tous les lieux de ponte que sont les eaux stagnantes.

### **Astuces pratiques :**

- Pour les pots où la coupelles est indispensable => mettre du sable dans la coupelle
- Pour la jonction entre une cuve de récupération d'eau et la gouttière => utiliser un collant usagé

## Résultats élections présidentielles 2022

Vous avez été nombreux à voter pour l'élection présidentielle des 10 et 24 avril derniers.  
Voici les résultats sur notre commune :

### **1<sup>er</sup> tour :**

Nombre d'inscrits : 150  
 Nombre de votants : 126  
 Nombre de votes blancs : 1  
 Nombre de votes nuls : 0  
 Nombre de votes exprimés : 125

Nathalie ARTHAUD : 2  
 Fabien ROUSSEL : 0  
 Emmanuel MACRON : 22  
 Jean LASSALLE : 13  
 Marine LE PEN : 28  
 Eric ZEMMOUR : 7  
 Jean-Luc MELANCHON : 32  
 Anne HIDALGO : 8  
 Yannick JADOT : 9  
 Valérie PECRESSE : 3  
 Philippe POUTOU : 1  
 Nicolas DUPONT-AIGNAN : 0

### **2<sup>nd</sup> tour :**

Nombre d'inscrits : 150  
 Nombre de votants : 119  
 Nombre de votes blancs : 17  
 Nombre de votes nuls : 7  
 Nombre de votes exprimés : 95

Emmanuel MACRON : 46  
 Marine LE PEN : 49

Les élections législatives sont prévues les 12 et 19 juin prochains. J'invite chaque électeur à se rendre aux urnes. Il est important que chacun puisse s'exprimer, c'est un droit et un devoir.

# Nouveaux chemins de randonnée

L'intercommunalité a récemment balisé deux nouveaux chemins de randonnée. Un premier qui part de Montclar de Comminges et passe par Mauran au niveau du lieu-dit Pouègues. Un second qui part de Palaminy et passe par Mauran ou niveau du ruisseau des Goutères.

Ci-dessous, les tracés extraits des fiches rando que vous pourrez très bientôt retrouver sur le site de l'office de tourisme intercommunal avec d'autres parcours du territoire Cœur de Garonne : <https://tourismecoeurdegaronne.com/nos-chemins-de-randonnees/> ou sur IGNrando.fr



**MONTCLAR DE COMMINGES (31) - LE PONT DE BUQUE**  
 THÉMATIQUE : Randonnée  
 PUBLIÉ PAR DE GARONNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR  
 DÉPART Montclar-de-Comminges  
 DISTANCE 5,4 km  
 RANDO PÉDESTRE 02h00 - Moyen  
 VTT Facile  
 ALTITUDE 413 m / 244 m / 238 m / -244 m  
 TYPE(S) PARCOURS Boucle



Information générale pour l'Institut national de l'Information géographique et statistique le 16 avril 2021. Cet itinéraire est destiné à être téléchargé sur le site de l'office de tourisme intercommunal. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'office de tourisme intercommunal est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'office de tourisme intercommunal est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'office de tourisme intercommunal est formellement interdite.

DESCRIPTION  
 Départ : Foyer rural

- 1) Descendre vers l'ancien chemin des Feuilles
  - 2) A la sortie du chemin du ruisseau de la Gravi continuer sur 450 m le chemin communautaire
  - 3) A 400 m, emprunté enjambe le ruisseau est interdit aux cavaliers thermiques
  - 4) Traverser et prendre vers le Picart. A la sortie du sentier continuer jusqu'au b
  - 5) Tourner à gauche Les Monges, prendre le foyer rural. (poss. avant)
- (\* ) chemin des Feuilles "Pouègues", ancien st XVIIIème, petite souir A 800m : Mauran la voie verte, les bor
- Coups de coeur : Faites une pause au



**PALAMINY LES PESQUES (31) - SENTIER DES GOUTÈRES**  
 THÉMATIQUE : Randonnée  
 PUBLIÉ PAR DE GARONNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR  
 DÉPART Palaminy  
 DISTANCE 8,1 km  
 RANDO PÉDESTRE 02h30 - Moyen  
 VTT Moyen  
 RANDONNÉE/TOURISME ÉQUESTRE Facile  
 ALTITUDE 372 m / 267 m / 236 m / -268 m  
 TYPE(S) PARCOURS Boucle



Information générale pour l'Institut national de l'Information géographique et statistique le 16 avril 2021. Cet itinéraire est destiné à être téléchargé sur le site de l'office de tourisme intercommunal. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'office de tourisme intercommunal est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'office de tourisme intercommunal est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'office de tourisme intercommunal est formellement interdite.

DESCRIPTION

- !! ATTENTION !! Des espaces privés bordent le sentier et certains lieux sont des réserves de chasse. Veuillez à bien rester sur le sentier et à préserver la nature.
- Départ : Palaminy les Pesques, abribus.
- 1) Direction le village par le chemin de Garonne. Au bout du chemin, tourner à gauche chemin de Cachan jusqu'au croisement.
  - 2) Prendre ensuite à droite sur la D62 et la longer sur 100m (Attention aux véhicules ! Restez bien sur le bord) puis tourner à droite chemin de Boublènes et le suivre jusqu'au bout. (A)
  - 3) Continuer ensuite tout droit en restant à droite de la route sur environ 80m (Attention ! vous bordez la D49 en virage) puis prendre à droite à la balise.
  - 4) Enjamber le fossé, monter par le talus (aménagé avec des rondins de bois) et emprunter le sentier boisé (pente \* 20%) pour rejoindre le hameau de Montcraban. En cas de pluie ou d'inaccessibilité, possibilité de monter par la route à droite située juste avant.
  - 5) A la sortie du sentier, continuer tout droit sur la route, traverser le hameau et prendre tout droit sur le chemin qui descend.
  - 6) Après 300m, prendre sur la droite le chemin herbeux qui descend franchement, et en bas, prendre en face le chemin qui monte.



## Autre conséquence de la crue du 10 Janvier 2022

L'inondation du 10 janvier dernier a amené énormément de sable sur le chemin du ramier. Il s'agit du chemin qui passe sous le pont et longe la Garonne. Il serait trop coûteux et inutile de sortir tout ce sable, car la Garonne peut se réveiller à tout moment. Néanmoins, il a été légèrement reprofilé à l'aide d'une mini pelle il y a quelques jours. Merci à Garcia et Thierry pour cette action.

## Info fibre Optique

Sauf exception, tous les habitants de Mauran sont désormais éligibles à la fibre optique.

Nous attirons votre attention sur le fait **qu'aucun opérateur ne peut vous demander de payer des frais de raccordement**. N'hésitez pas à nous en informer si c'est le cas.

**Les seuls travaux qui peuvent être à votre charge sont ceux uniquement liés à l'état de votre installation.** Il faut simplement que les fourreaux sur le domaine privé ne soient pas bouchés pour que les techniciens puissent passer la fibre.

## Photos Mystère

### Réponses concernant le précédent Vivre à Mauran :

- 1- **Photo N° 1**, Il s'agissait d'une partie des vieux livres d'état civil stockés dans la mairie. Le plus ancien date de 1609
- 2- **Photo N°2**, coordonnées GPS : 43°18'75.6"N 1°02'05.5"E : Il s'agissait d'un vieux pont fait de deux énormes pierres massives. Il permettait le passage au-dessus d'un ruisseau dans le quartier Les Longats avant qu'il ne soit urbanisé.

Voici deux nouveaux endroits insolites que nous vous invitons à découvrir. Saurez-vous nous dire où ont été prises ces photos ?



Indice photo n°1 :

Je suis en ruine...



Indice photo n°2 :

J'ai pris l'eau le 10 janvier dernier...

Certains de ces lieux se trouvent sur des terrains privés. Merci de respecter la législation en vigueur. Les coordonnées de ces lieux seront données lors du prochain numéro du Vivre à Mauran.

Les personnes qui ont trouvé la bonne réponse, pourront nous soumettre leurs propres photos et textes pour une parution lors des prochains numéros. Écrivez-nous : [secretariat@mairie-mauran31.fr](mailto:secretariat@mairie-mauran31.fr)

## Poème

*Le printemps*

*Ecoute le vent, écoute la pluie,  
regarde maintenant l'hiver qui fuit.  
Les oiseaux dans le ciel en toute liberté  
battent leurs ailes dans un rythme cadencé  
et leurs plumes face au soleil rayonnant  
flamboient dans ce bal éblouissant.  
Sur les bourgeons en bordure des allées  
le vent sèche les perles de rosée.*

*Ecoute le vent, écoute la pluie,  
regarde maintenant l'hiver qui fuit.  
Dans l'air encore tiède, inconsciemment  
l'arbre se réveille tout en s'habillant.  
Dans la plaine progresse la verdure  
en laissant couler le long des fissures  
une eau limpide rejoindre la mer,  
là, se dissimulent les journées d'hiver.*

*Ecoute le vent, écoute la pluie,  
regarde maintenant l'hiver qui fuit.  
Flotte en toi le rêve de la gloire  
sur les journées mornes et les nuits noires.  
Le soleil brille de toutes ses flammes,  
sur les visages il sèche les larmes.  
Dès l'aube, toi mon ami le printemps  
déjoue les caprices du froid et du vent.*

*Guy Arnaud*

## Informations utiles

### Horaires d'ouverture de la Mairie :

Accueil ouvert les mardis et jeudis de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 avec présence du Maire et de la secrétaire de Mairie.

### Contacts Mairie :

Accueil Mairie : 05 61 98 81 41, E-mail : [secretariat@mairie-mauran31.fr](mailto:secretariat@mairie-mauran31.fr)

Site internet : [www.mairie-mauran31.fr](http://www.mairie-mauran31.fr)

**Maire** : Nicolas Rostaing : 06 16 96 83 31

**1<sup>er</sup> Adjoint** : Dominique Arrouy : 06 83 71 73 29

**2<sup>ème</sup> Adjoint** : Thierry Arrouy : 06 15 47 62 79



### Contacts Associations de Mauran :

- **Comité des fêtes :**
  - **Président** : André Sentenac : 06 30 26 86 24
- **Association Communale de Chasse Agréée :**
  - **Président** : Frédéric Dinnat : 06 25 39 11 53
- **Chorale Chœur à Cœur :**
  - **Président** : Benjamin Corrège : 06 79 53 56 56

### Numéros d'urgence

Les numéros à connaître en cas d'urgence	15 SAMU Service d'aide médical urgent	17 POLICE SECOURS
112 Numéro d'appel d'urgence Européen	18 Sapeurs Pompiers	114 Numéro d'urgence personnes sourdes et malentendantes

### Communication de la Mairie par SMS

La mairie vous informe régulièrement par SMS pour rappeler certains événements festifs mais aussi dans les cas d'urgence (météo, route barrée, etc...).

**Si vous ne les recevez pas ou si vous souhaitez ne plus les recevoir, merci de contacter la mairie.**

### Numéros d'Urgence complémentaires :

Gendarmerie de Cazères : 05 61 97 00 17 - **Pour les urgences privilégier toujours le 17**

Gendarmerie de Martres Tolosane : 05 31 98 80 17

Médecin de garde en Midi-Pyrénées (le soir après 20h, week-end, jours fériés) : 3966

Enfance maltraitée : 119 ou 08.00.05.41.41

Maltraitance des personnes âgées ou handicapées : 3977

Violences conjugales : 01 40 33 80 60

Vigilance crues et intensité des précipitations : [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)

Dépannage d'urgence Enedis (Ex ERDF, Distribution électricité) : 09 72 67 50 31

Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement – Réseau31 (antenne de Mondavezan) : 05 61 14 46 00

### Autres numéros utiles :

Pôle Emploi : 3949

Mairie de Martres Tolosane : 05 61 98 80 02

Mairie de Cazères : 05 61 98 46 00 (seule mairie aux alentours en capacité de faire les pièces d'identités)

Communauté de communes Cœur de Garonne : 05 61 91 94 96, E-mail : [accueil@cc-coeurdegaronne.fr](mailto:accueil@cc-coeurdegaronne.fr)

# Transport à la demande en Cœur de Garonne

## Qu'est-ce que le TAD ?

Pour mieux répondre à vos besoins de transport en commun, la Région, crée un nouveau service de transport à la demande en partenariat avec votre communauté de communes

Ce service est réalisé sous la responsabilité de :



## Qui peut utiliser le service de TAD ?

Le service "TAD" est accessible à tous (est exclu le transport sanitaire).

## Comment fonctionne le TAD ?

### Utilisation du service

pour des démarches administratives (France Services, à la mairie...), des soins (une pharmacie, un médecin...), des loisirs, faire des courses (Supermarché), d'autres rendez-vous (un coiffeur, le marché de plein vent...) etc.

### Comment ?

- Je réserve en appelant le 05.61.98.27.72 ou par mail à l'adresse : [transport.demande@cc-coeurdegaronne.fr](mailto:transport.demande@cc-coeurdegaronne.fr)  
\*Les réservations se font au plus tard la veille avant 12h
- Le chauffeur vient me chercher à mon domicile et m'amène à la destination souhaitée, dans le centre-ville
- Quelques heures plus tard, le chauffeur me ramène au lieu de départ

Les lignes régulières régionales 305, 323, 324, 361, 363, 364, 365, 379 et 380 desservent également le territoire. Plus d'informations sur le site : <https://www.mestrajets.lio.laregion.fr/documents/>

### Tarifs

**2€ aller/retour**

Le paiement s'effectue auprès du chauffeur



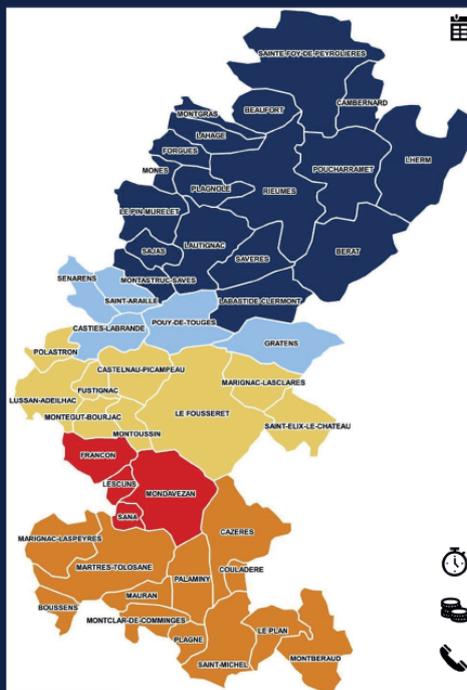
## Circuits de la communauté de communes Cœur de Garonne



Le transport à la demande liO, une **solution de mobilité** pour tous les habitants de l'**Occitanie**



## Le transport à la demande : c'est 2€ et pour TOUS!



### Horaires et jours de fonctionnement

Communes de départ	Où ?	Quand ?
Beaufort, Bérat, Cambernard, Forgues, Lahage, Lherm, Labastide-Clermont, Lautignac, Le Pin-Murelet, Monès, Montgras, Montastruc-Savès, Plagnole, Poucharramet, Rieumes, Sajas, Savères, Ste Foy-de-Peyrollères	<b>Rieumes</b>	Jeudi matin
Casties-Labrande, Gratens, Pouy-de-Touges, Sénarens, St Araille	<b>Le Fousseret</b>	Mercredi matin
	<b>Rieumes</b>	Jeudi matin
Castelnau-Picampeau, Fustignac, Le Fousseret, Lussan-Adelhac, Marignac-Lasclaires, Montegut-Bourjac, Montoussin, Polastron, St Elix-le-Château	<b>Le Fousseret</b>	Mercredi matin
	<b>Cazères</b>	Vendredi matin Samedi matin
Francon, Lescuns, Mondavezan, Sana	<b>Martres-Tolosane</b>	Mardi matin
	<b>Le Fousseret</b>	Mercredi matin
	<b>Cazères</b>	Vendredi matin Samedi matin
Boussens, Cazères, Couladère, Le Plan, Marignac-Laspeyres, Martres-Tolosane, Mauran, Montberaud, Montclar-de-Comminges, Palaminy, Plagne, St Michel	<b>Martres-Tolosane</b>	Mardi matin
	<b>Cazères</b>	Vendredi après-midi Samedi matin

**Arrivée à destination** → Le matin : entre 8h30 et 9h30 L'après-midi : entre 13h30 et 14h30  
**Retour au bus** → Le matin : entre 10h30 et 11h30 L'après-midi : entre 15h30 et 16h30

**2€ l'aller-retour.** Le paiement s'effectue auprès du chauffeur (uniquement en espèces)

### Comment ?

Réservations au 05.61.98.27.72 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h) ou à l'adresse : [transport.demande@cc-coeurdegaronne.fr](mailto:transport.demande@cc-coeurdegaronne.fr)

Retrouvez toute les informations sur le site : [cc-coeurdegaronne.fr/action-sociale/transport-a-domicile](http://cc-coeurdegaronne.fr/action-sociale/transport-a-domicile)